

Formation : validation des acquis d'expérience

Identifier, développer et valider ses compétences

Par Ana Albornoz et Patrick Rywalski

Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) de l'IFFP permet à la fois de développer ses compétences dans l'enseignement professionnel et de les valider. Depuis 2004, l'IFFP a délivré plus de 390 diplômes d'enseignant-e de la formation professionnelle par la démarche VAE – dont les deux premiers à Zollikofen en 2020.

L'expérience de vie et l'expérience professionnelle des personnes sont considérées comme une source d'apprentissage légitime, un lieu de formation privilégié. Les enseignant-e-s des écoles professionnelles et des écoles supérieures travaillant depuis plus de cinq ans et cumulant un taux d'activité d'au moins 250 pour cent peuvent demander leur admission dans le dispositif pour la validation des acquis de l'expérience (VAE).

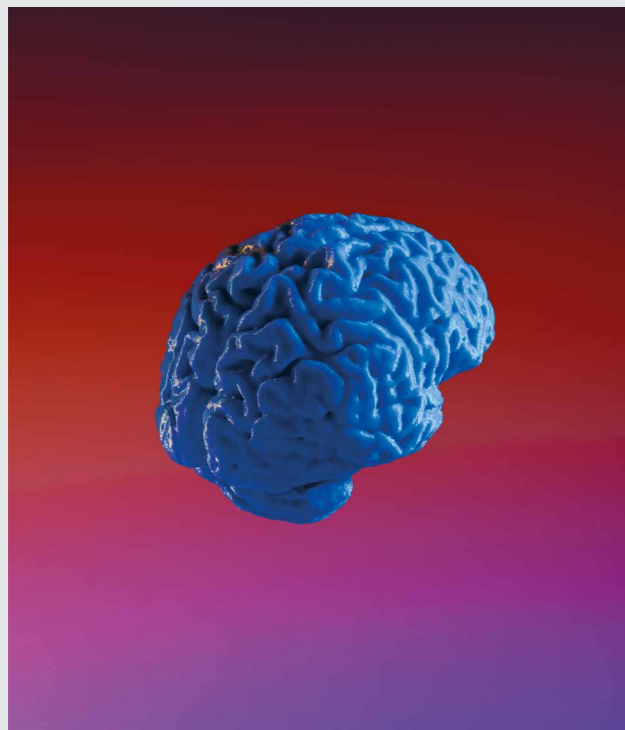
Valoriser son expérience

Les candidat-e-s identifient et explicitent leurs compétences dès l'entrée dans le dispositif. Par une démarche d'autoformation,

les candidat-e-s transforment leur expérience en compétence et s'évaluent par rapport au référentiel de compétence. Les interactions avec les autres candidat-e-s, les accompagnateurs/trices, les formateurs/trices et les expert-e-s enrichissent l'expérience individuelle et soutiennent sa mise en mots.

Développer ses compétences

Le fait d'effectuer une démarche de validation des acquis d'expérience met les personnes en situation de travailler le cœur de leur activité professionnelle en explicitant les gestes, les processus intellectuels et techniques, les interactions sociales, les valeurs en jeu. Des moyens à la portée de chacun-e permettent cette autoformation : observer ses pratiques, partager avec des collègues, lire des textes de références, fabriquer ses propres théories de l'action, tenter de nouvelles approches pédagogiques. Autant de lieux et moments privilégiés pour continuer à se former dans son métier.



↑ Photographie de **Matthias Bourban**, année terminale de CFC de photographe, Centre d'enseignement professionnel de Vevey



↑ Photographie de **Giulia Isherwood** et **Zoé Menthonnex**, année terminale de CFC de photographe, Centre d'enseignement professionnel de Vevey

Obtenir une reconnaissance sociale

Les démonstrations de compétences ainsi établies partent de la singularité des situations et des personnes pour aller vers les normes collectives de la profession. L'évaluation faite par les expert-e-s attribue une reconnaissance officielle aux compétences. En somme, l'octroi du diplôme par l'IFFP confère une valeur sociale et institutionnelle à l'expérience individuelle.

Chaque année, les retours (récurrents) des candidat-e-s à la fin du parcours VAE mettent en évidence l'activation

par le dispositif de trois éléments moteurs dans le développement des compétences : la réflexivité, la créativité, le sentiment d'appartenance à un corps professionnel.

- Ana Albornoz, responsable régional du secteur Formation, IFFP
- Patrick Rywalski, responsable de filière d'études Formation continue et du dispositif VAE, IFFP

► www.iffp.swiss/validation-des-acquis-de-lexpérience

Témoignages

L'autre voie pour obtenir son diplôme

Interviews : **Barbara Grob**

En Suisse alémanique aussi, les étudiant-e-s avec plusieurs années d'expérience dans l'enseignement peuvent opter pour la validation des acquis de l'expérience. Après validation des mêmes compétences que dans le cadre de la filière ordinaire, elles et ils peuvent ainsi soit obtenir directement leur diplôme, soit bénéficier d'une validation d'une partie du cursus. Interview de deux participants du groupe pilote Validation 2019/2020.



Marco Andenmatten, enseignant à l'École professionnelle technique et des métiers de Sion et à l'École professionnelle de Sierre

Pourquoi avoir choisi la validation des acquis de l'expérience (VAE) ?

Au début, j'ai beaucoup hésité. Mais après plus de dix ans passés à enseigner, j'ai franchi le pas. J'ai beaucoup apprécié de me pencher de manière intensive sur mes compétences et j'ai pu en retirer beaucoup d'éléments précieux. Il faut dire aussi que l'équipe de l'IFFP m'a bien informé sur la procédure et m'a toujours encouragé.

Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans la VAE ?

Pour moi, la validation était une forme de perfectionnement inconnue, mais intéressante. Cette voie demande beaucoup de discipline et de créativité. La plupart du temps, j'ai structuré et géré seul mon apprentissage, il n'y avait quasiment aucun enseignement présentiel.

Est-ce que vous recommanderiez la VAE ?

La VAE m'a donné envie d'approfondir certaines thématiques. J'ai aussi élargi mon horizon en matière de pédagogie. Souvent, j'ai ainsi pu lancer des discussions intéressantes dans notre division, par exemple sur l'enseignement numérique.



André Tinguely, doyen de section à l'École professionnelle artisanale et industrielle de Fribourg EPAI

Pourquoi avoir choisi la validation des acquis de l'expérience (VAE) ?

J'occupe le poste de doyen de section dans notre école depuis un an et je suis tenu de suivre une filière diplômante correspondante. J'ai choisi la VAE, car cela me permettra d'enchaîner directement sur un CAS.

Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans la VAE ?

Mon choix était motivé d'une part par des raisons logistiques, mais j'ai apprécié la possibilité d'élargir mes compétences dans le cadre d'une étude individuelle et de les attester.

Est-ce que vous recommanderiez la VAE ?

Oui, pour des raisons de gain de temps surtout, mais il ne faut pas sous-estimer la charge de travail pour autant. Discipline et planification sont des maîtres-mots. Avec ce type de formation, on aborde un grand nombre de compétences. Pour moi, ce fut un moyen utile d'identifier mes forces et les points sur lesquels je peux encore m'améliorer.

- Barbara Grob, responsable de filière d'études Formation, IFFP